Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Chérancé - Tome I

Chérancé, c^on^ de *Craon* (7 kil.), arrond. de *Château-Gontier* (21 kil. O.), à 35 kil. de Laval.

Anciens noms

R. de Charenceio, v. 1150 (Cart. de la Roë, f. 71). — *L. de Charenciis,* XIII^e^ s. (Ibid., f. 100). — *La paroisse de Charancé,* XV^e^ s. (Chart. de Thouars). — *Le curé de Saint-Martin de Charancé,* 1569 (Arch. nat., G/8. 1 268). — *Saint-Martin de Chérancé,* 1592 (Reg. par.). — *Charenceium,* s. d. (Cauvin).

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens, sauf un lambeau de graviers à galets de quartz occupant le plateau (74) situé au N.-O. du bourg. Dans la vallée de l'Oudon, sur la rive gauche, en face le moulin de Treize-Vouges, alluvions anciennes ; dépôt de même âge au S. du bourg, au confluent du ruisseau de l'Hière et de l'Oudon ». D.-P. Œ.

L'Oudon à l'O. et au S., l'Hière, son affluent, au S. et à l'E., cernent le territoire paroissial. Le confluent, qui marque exactement le midi à 800 m. au-dessous du bourg, est à 33 m. d'altitude, tandis qu'au N. les cotes sont de 85 m. — Le grand chemin de Chérancé à Angers signalé en 1535 n'est autre que le chemin de Craon à Angers ; il est utilisé par les routes actuelles. Du bourg, où l'ancien cimetière a laissé une large place autour de l'église, rayonnent les routes de Mée (6 kil. E.) ; de Saint-Quentin (5 kil. S.-E.) ; de Châtelais (4 500 m. S.) ; de Bouchamp (6 kil. N.-O.) ; de Craon (6 500 m. N.) ; de Pommerieux (4 kil. N.-E.).

Superficie cadastrée en 1839 par M. Épinette, 872 hect. — « Fonds médiocre, écrit Miroménil, 957 arpents, savoir : 428 en terres labourables, 200 en pâture, 120 en près, 109 en bois, 78 en landes et terres ingrates, 22 en vignes ».

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 22, de 1600 à 1610 ; — 22, de 1700 à 1710. — De 40 à 50 « feux et estaigers » sujets au guet de Craon, au XV^e^ s. ; — 79 feux en 1688 ; — 84 feux en 1696 ; — 81 feux en 1700 ; — 70 feux en 1715 ; — 332 hab. en 1726 ; — 68 feux en 1732 ; — 373 hab. en 1806 ; — 359 hab. en 1821 ; — 369 hab. en 1831 ; — 354 hab. en 1841 ; — 334 hab. en 1851 ; — 375 hab. en 1861 ; — 366 hab. en 1871 ; — 381 hab. en 1881 ; — 324 hab. en 1891 ; — 346 hab. en 1898 ; dont 91 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 33 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 38 fermes en 1843. En dépendent : Guinefolle, 21 hab. ; deux moulins à eau et un à vent.

Bureau de poste et perception de Craon.

Un poste de gabelles était établi au bourg en 1783.

Assemblée

Assemblée autrefois le 15 août ; depuis deux ans le dimanche après le 14 juillet.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement du diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine, du doyenné de Craon, de l'élection de Château-Gontier, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Craon ; — du district de Craon et du canton de Pommerieux en 1790 ; — annexée par le Concordat au diocèse du Mans, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Craon.

L'*église,* dédiée à saint Martin, a conservé son chœur roman en rond-point à toit aigu. La nef est beaucoup plus large mais moins élevée par suite de l'abaissement des murs et de l'aplatissement de la charpente. L'arcade intermédiaire est ogivale. Des chapelles symétriques ont été construites de chaque côté, moitié sur la nef, moitié sur le chœur. L'une d'elles, si elle n'a point été refaite, avait été bâtie avant 1604 par Pierre Lemétayer, curé, qui y fonda deux messes par semaine, l'une le jeudi, du Saint-Sacrement. Les trois autels sont de même style et de bon travail. Celui du chœur, de forme un peu concave en raison de la place qu'il occupe, porte cette inscription : *Sacrum D. D. D. ex munificentia M. C. Lemonnier, rectoris de Chérancé,* 1664. Au côté de l'évangile, un écusson *d'azur fretté d'or* ; au côté de l'épître, le même est accolé à un autre *d'azur semé de billettes* (?) *d'or et chargé de 3 chevrons de même.*

Outre la chapelle du Saint-Sacrement, on cite celle de la *Messe matutinale* du dimanche, à la présentation du curé, antérieure à 1648 ; — celle de Sainte-Marguerite de *Terrequin,* fondée avant 1495 par le seigneur du lieu et desservie dans l'église au moins à partir du XVIII^{e} s. ; parmi les *chapelains* : Louis du *Buat,* curé du Bailleul, 1753 ; Jean-Marie *Pierres,* curé de Méral, 1783 ; François-Hyacinthe de la *Barre,* 1784 ; — celle de Sainte-Catherine de *Champagné,* dont est titulaire, en 1693, César-Auguste de Scépeaux ; — celle de *Guinefolle.*

Cure à la présentation de l'évêque d'Angers.

Curés : Christophe *Jaubert,* 1569. — Pierre *Lemétayer,* vicaire depuis 1592, curé le 15 novembre 1604, transféré à Bouchamp, 1614, inhumé dans la chapelle qu'il avait fait édifier en l'église de Chérancé, le 30 juillet 1616. — Gilles *Brossard,* 1616. — Charles *Lemonnier,* 1619, 1662. Le grand autel est dû à sa générosité. — G. *Leroyer,* 1662, inhumé dans l'église le 8 novembre 1665. — François *Allard,* 1666, 1693. — Marin *Garot,* inhumé le 13 mars 1719, à l'âge de cinquante-six ans. — René-François *Mouessard,* chapelain de la Clementière en Saulges, 1719, † 1754. — Daniel *Husson,* 1778. — Pierre *Courtin,* né à Saint-Jean-des-Mauvrais (Maine-et-Loire) en 1738, curé de Chérancé depuis plusieurs années, refusa toute espèce de serment en 1791, et desservit sa paroisse, où aucun intrus n'avait été nommé, jusqu'après le 9 mai 1792, date de son dernier acte. Arrêté le mois suivant et interné au séminaire d'Angers, il fut transféré à Nantes et embarqué sur la *Didon* pour l'Espagne, où il aborda le 11 octobre 1792. De retour à Chérancé en 1801, M. Courtin fut maintenu dans sa cure et y mourut le 23 mars 1824. Sur sa pierre tombale on lit : « Pasteur doué de la piété la plus sincère, il fut jusqu'à son dernier soupir un modèle de douceur, d'humilité et d'exemple. » M. Testu, vicaire, qui, lui aussi, n'avait voulu prêter aucun serment, signe son dernier acte le 6 août 1791. Après quelque temps passé en exil, il revint dans le canton de Pommerieux et suivit les armées royalistes en qualité d'aumônier. Du moins c'est ce que lui reproche l'administration départementale, qui lui prodigue les qualificatifs de : « Vendéen, Chouan, égorgeur ». Aussi fut-il écarté par le préfet, en 1803, de tout ministère dans la Mayenne. — *Gastineau,* 1824, † 1845. — *Garry,* 1845-1852. — *Bagot,* 1852-1866. — *Graindorge,* 1866, † 1889. — *Pilorge,* 1889-1897. — *Marchand,* 1897.

Le *presbytère* est le même qu'avant la Révolution.

Le *cimetière* fut transféré, en 1862, sur la route de Mée. — On y remarque une croix élégante sur une base étagée, en schiste ardoisier, de 5 mètres de fût avec redents au croisillon.

Écoles

Écoles. — « Jehan Rousseau, escollier, estudiant au collège de Chérancé et y demeurant, au diocèse d'Angers », est pourvu en 1622 de la chapelle Sainte-Catherine du Bois-Rouault, à Saint-Nicolas de Craon. — Le curé devait en effet tenir un petit collège de clercs ; l'évêque envoie le vicaire de Fontaine-Couverte subir un examen devant lui, 1622. — Actuellement école mixte tenue par une sœur de Briouze.

Établissements de charité

Bureau de charité.

Féodalité

Féodalité. — Robert et Lambert de Chérancé, XII^e^ et XIII^e^ s., cités au cartulaire de la Roë, Jean de Chérancé, témoin à la Selle-Craonnaise et nommé avant des ecclésiastiques, en 1392, sont peut-être les représentants d'une famille de chevalerie et des premiers seigneurs de Chérancé. — Les seigneurs du Châtelier se disent au XVIII^e^ s. fondateurs de la paroisse. En cette qualité Louise Lebel, femme de Jean de Buignon, nomme une cloche en 1611 ; Geneviève Testu prend le même titre en 1646 ; et Guy Lebel en 1661 ; ensuite les seigneurs du Tertre de Méc. La seigneurie était vassale de la châtellenie de Montalais.

Notes historiques

Notes historiques. — Brécé, Champagné, Feschal, Montalais, Beaumont, sont des localités anciennes. — L'église est au nombre de celles qu'Ulger retira des mains laïques. — « Le libvre où estoient escripts les espousailles d'auparavant l'an 1592 fut perdu par l'inopiné siège de Craon, et furent perdus tous les ornements de ladite église et faicts de grans dégâts et insolences ès églises de tout ce pais de Craonnois ». — 23 mai 1594, « les bleds et vignes furent tous geléz et le bled fort cher après ». — Le 15 janvier 1608, on ne peut ouvrir la terre qu'avec des coins de fer. — Le 4 avril 1616 « les misérables soldats (du duc de Vendôme) qui font tant de mal et qui sont cause de la mort et ruine de tout le monde » sont sur le pays. — Épidémie sans interruption de septembre 1637 à décembre 1639 ; on enterre à Brécé. — Le presbytère et l'église furent incendiés pendant la Révolution.

Maires

Maires : René *Guérin,* an VIII, an XII. — Vicomte de *Pierres,* 1821, 1827. — *Denis,* 1829, 1836. — *Viéron,* 1840. — *Courcier,* 1850, 1855. — *Houdmon,* 1856-1860. — *Guillet,* 1860-1873. *Harnais,* 1873-1892. — *Verdon,* 1892.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1592. — Arch. de la M., B. 2 350, 2 995, 3 001, 3 085, 3 090 ; E. 10, f. 20 ; G. 106. — De Bodard, *Chron. craon.,* p. 450, 505, 506. — Arch. nat., P. 773/94. — Arch. de la Vienne, H/3 145.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *la Besnerie, le Châtelier, la Chauvelière, la Corbelière, Fechard, Montalais, Terrequin.*